



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 9 juin 2023 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Anthony SARTORI, *adjoints*, Michel D'AMORE, Claire DANDA, Aurélie GUILHEM, Sandrine HELES, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Laurent SACCHET, Virginie TOTH, Pierre WAGNER Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

Membres absents excusés : Sophie GRZELAK, *adjointe*, Joëlle FRIEDRICH, Philippe MOURAUX, Rémi SCHAEDEGEN, *conseillers municipaux*

Procuration : /

Convocation du 02/06/2023 – Affichée le 02/06/2023

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Elections sénatoriales du 24 septembre 2023 – Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants,
2. Désignation du 2 Conseillers Municipaux siégeant à la 4C (Commission Communale Consultative de Chasse),
3. Adhésion de Communes au S-M-I-V-U Fourrière du Jolibois,
4. Personnel Communal – Mouvements divers,
5. Location de terrains communaux,
6. Location de 2 logements communaux,
7. Prise en charge partielle de la formation BAFA d'agents communaux,
8. Bibliothèque – Avenant à la convention pour le développement de la lecture publique,
9. Servitude relative à l'installation d'une ligne électrique souterraine LUDELANGE
10. Jardin du souvenir – Règlement – Tarifs,
11. Zone bleue – Parking ancienne école maternelle de TRESSANGE,
12. Révision des tarifs Périscolaire – Accueil loisirs – Mercredis éducatifs – Club ados,
13. Situation des travaux et projets en cours,
14. Concours maisons fleuries 2023,
15. Ouverture à toutes propositions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23/03/2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.

1. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATORIALES

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués sénatoriaux de la Commune en vue des élections qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Ont été désignés :

Délégués titulaires : SCHITZ Denis, BECQUER Sylvie, FOUQUET Pascal, DANDA Claire, SARTORI Anthony

Délégués suppléants : TOTH Virginie, WEBER Jean-Paul, FRIEDRICH Joëlle

2. DESIGNATION DE 2 CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE CHASSE

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des 2 délégués du Conseil Municipal qui siégeront à la Commission Communale Consultative de Chasse (4 C) :

- BROSSARD Albert
- WEBER Jean-Paul

3. ADHESION DE 2 NOUVELLES COMMUNES AU S-M-I-V-U- FOURRIERE DU JOLIBOIS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion des communes de HAVANGE et HAUTE-KONTZ au S-M-I-V-U- Fourrière du Jolibois à MOINVEVILLE.

D'autre part, suite à la démission de Mme Sophie RIGHETTI, le Conseil Municipal prend acte de la désignation de Mme Sarah MALINOWSKY en qualité de Déléguée Titulaire au sein de ce même syndicat.

4. PERSONNEL COMMUNAL – MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'application de diverses mesures concernant plusieurs contrats régissant le personnel communal.

D'autre part, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire procéder, par un cabinet extérieur, à une étude de poste pour chaque agent communal, en vue de redéfinir les prérogatives et les salaires de chacun, dans le respect des dispositions régissant la fonction publique territoriale.

5. LOCATION DE PLUSIEURS PARCELLES DE TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de louer, aux conditions en vigueur et à titre précaire et révocable, plusieurs terrains à des fins de culture et d'apiculture.

Les parcelles actuellement louées à cet usage, seront visitées par les membres du Conseil Municipal, qui le souhaitent, dans les prochaines semaines.

6. LOCATION DE 2 LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de louer, aux conditions en vigueur, les logements communaux devenus vacants, désignés ci-après :

- appartement n° 7, immeuble sis 42 rue Claude Le Lorrain à BURE.
- appartement n° 4, immeuble sis 42 rue Claude Le Lorrain à BURE

7. VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide de vendre, aux fins indiquées ci-après, les terrains suivants :

- a) Terrain à bâtir, viabilisé, composé de 3 parcelles d'une contenance totale de 5a 48ca au prix de 18 000€ l'are, sis rue des Ecoles à BURE.
- b) Délaissé de voirie d'une contenance de 0a 50ca, situé entre le trottoir et la maison sise 22 rue de la Chapelle à BURE, au prix de 1 700 € (valeur fixée par les Services du Domaine).

D'autre part, le Conseil Municipal prend acte des opérations immobilières en cours :

- demande d'acquisition d'une parcelle de 1a 97ca sise en extrémité de la propriété 3 rue Gal de Maud'huy à TRESSANGE (évaluation à finaliser avec le Service du Domaine).
- vente à formaliser, immeuble communal vacant 4 rue Alain Gerbault à TRESSANGE.
- situation locative immeuble 2 rue Alain Gerbault à TRESSANGE
- audit énergétique à effectuer dans les logements communaux en location

8. PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE BAFA A DES JEUNES EMBAUCHES PAR LA COMMUNE

Considérant la difficulté de recruter des jeunes animateurs diplômés pour le fonctionnement du Centre aéré communal, le Conseil Municipal accepte la prise en charge, pour moitié, du cout de la formation des jeunes au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) qui seront embauchés par la Commune.

9. BIBLIOTHEQUE – AVENANT A LA CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec le Département, l'avenant n° 2 à la Convention de partenariat pour le Développement de la lecture publique – Offre d'un nouveau service de ressources en ligne.

10. CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec ENEDIS, la convention relative à la constitution de servitude concernant l'installation d'une ligne électrique souterraine dans la parcelle cadastrée section 9 n° 331/22, rue des Marais à TRESSANGE LUDELANGE.

11. JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIERE COMMUNAL – REGLEMENT – TARIFS

Le Conseil Municipal, à la majorité, adopte le règlement et fixe les tarifs du Jardin du Souvenir qui sont ainsi arrêtés :

- prix coutant de la plaque qui sera apposée sur le mur destiné à cet effet + 20 € de droit de dispersion.
- Au 1^{er} janvier 2023, le tarif de la plaque est de 180 €.

12. ZONE BLEUE PARKING RUE DE LA LIBERTE A TRESSANGE LUDELANGE – MODIFICATION DES HORAIRES DE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Vu sa délibération en date du 27 avril 2012 instaurant une réglementation du stationnement sur le parking rue de la liberté (ancienne école maternelle à TRESSANGE LUDELANGE), le Conseil Municipal décide d'autoriser les véhicules à stationner pendant une durée maximum de cinq heures au lieu de deux heures tous les jours de la semaine, sauf les dimanches et jours fériés.

13. TARIFS PERISCOLAIRE – MERCREDIS RECREATIFS – CENTRE AERE

Considérant l'augmentation sensible des coûts de fonctionnement des services, le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse de 3 % sur les tarifs du périscolaire, des mercredis éducatifs et du centre aéré, à compter du 1^{er} septembre 2023.

14. SITUATION DES GROS TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Aménagement – Extension de la Mairie (dossier repris – travaux engagés à partir de septembre – octobre 2023)
- Aménagement complexe sportif – terrain synthétique (dossier en cours d'instruction – travaux prévus à partir de septembre – octobre 2023)
- Voirie rue Paul Verlaine (travaux en cours de finition)

15. CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023

Le Conseil Municipal décide de reconduire le concours des maisons fleuries en 2023. Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 12 juillet 2023.

La remise de récompense aux lauréats sera organisée à une date qui reste à déterminer.

16. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Numérotation des immeubles rue de Thionville à BURE. Maintien des décisions antérieures.
- Ouverture d'un commerce de restauration rapide au 24 rue Nationale à LUDELANGE.
- Augmentation du trafic routier dans la traverse des agglomérations du Pays-Haut. Action commune des Maires auprès des autorités compétentes.
- Projet de construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie sur le territoire de la Communauté de Brigade d'AUDUN LE TICHE.
- Demande de présentation du potentiel éolien sur le territoire de la Commune. Demande classée sans suite.
- Fixation du prix de vente du terrain à bâtir rue Verlaine à TRESSANGE LUDELANGE. Maintien des proposition antérieures.
- Bibliothèque municipale – Exposition du 12 juin au 3 juillet 2023. Thèmes : Jardiner naturellement – Les Insectes.
- Kermesse de l'A.P.E. au boulodrome de BURE samedi 24 juin 2023 à partir de 11 heures.
- Tour de Moselle – Etape d'arrivée à TRESSANGE le samedi 16 septembre 2023 à partir de 11h00.
- Intervention à faire terrain de jeux lotissement « Les Arbrisseaux » à BURE
- Subventions aux associations locales – Remerciements des bénéficiaires.

Séance levée à 20h30

Prochaine séance du Conseil Municipal programmée courant septembre – 18h30

TRESSANGE, le 13 juin 2023

Le Maire,



Denis SCHITZ

